

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 mars 2021

---

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 2957

présenté par

M. Alauzet, M. Colas-Roy, Mme Sarles, M. Pellois, Mme Galliard-Minier, Mme Valérie Petit,  
Mme Riotton et Mme Calvez

-----

### ARTICLE 4

Compléter la première phrase de l'alinéa 5 par les mots :

« en raison de leur niveau élevé d'émission de gaz à effet de serre. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'un des grands problèmes de notre société est l'impact des énergies fossiles sur l'environnement. L'extraction, la transformation, le transport et la combustion du pétrole, du charbon et du gaz entraînent tous l'émission de très grandes quantités de CO2 et autres gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Aussi, il apparaît totalement anachronique de créer et diffuser des campagnes de publicité pour ce type d'énergie.